

Parcoursup.fr

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursupinfo

Parcoursup 2026 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

Sommaire

Le calendrier Parcoursup en 3 étapes

- > **Étape 1** : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation
 - > **Étape 2** : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
 - > L'analyse des candidatures par les formations
 - > **Étape 3** : consulter les réponses des formations et faire ses choix
 - > Les 5 conseils pour aborder sereinement Parcoursup
-

Oct.
2025

1

Octobre 2025 > janvier 2026

Je m'informe et découvre les formations

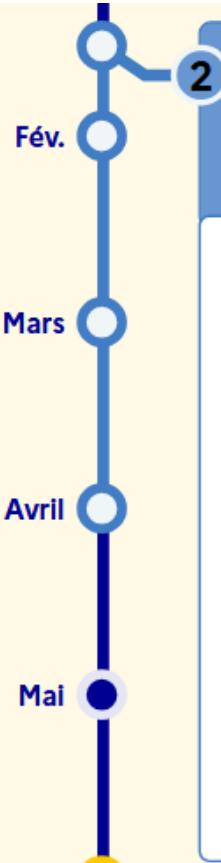
Déc.

Janv.
2026

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, onisep.fr/avenir-s et parcoursup.gouv.fr. Au sein de votre lycée, échangez avec votre professeur principal et les personnels d'orientation, notamment grâce à l'outil MonProjetSup : monprojetsup.fr

Si vous êtes étudiant et que vous souhaitez changer d'orientation, le service orientation de votre établissement peut vous accompagner.

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 — Ouverture de la carte des formations 2026 sur parcoursup.gouv.fr



19 janvier > 12 mars > 1^{er} avril 2026
Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

DU LUNDI 19 JANVIER AU JEUDI 12 MARS 2026

Inscrivez-vous sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat.

Formulez vos vœux : jusqu'à 10 vœux sans obligation de les classer par ordre de préférence.

Pour certaines formations vous pouvez également faire des sous-vœux.

Il est également possible d'ajouter 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Dates à retenir :

JEUDI 12 MARS 2026 — Dernier jour pour formuler vos vœux

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 — Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.

Rappel — Pour les formations en apprentissage, vous pouvez toujours formuler des vœux après le 1^{er} avril 2026.

Pour réfléchir à vos vœux et estimer vos possibilités d'admission, consultez le "simulateur" des admissions sur la fiche formation.

Sur parcoursup.gouv.fr, des tutos vidéos sont proposés pour vous guider à chaque étape

Juin

3

Mardi 2 juin > samedi 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

Juillet

Août

Sept.

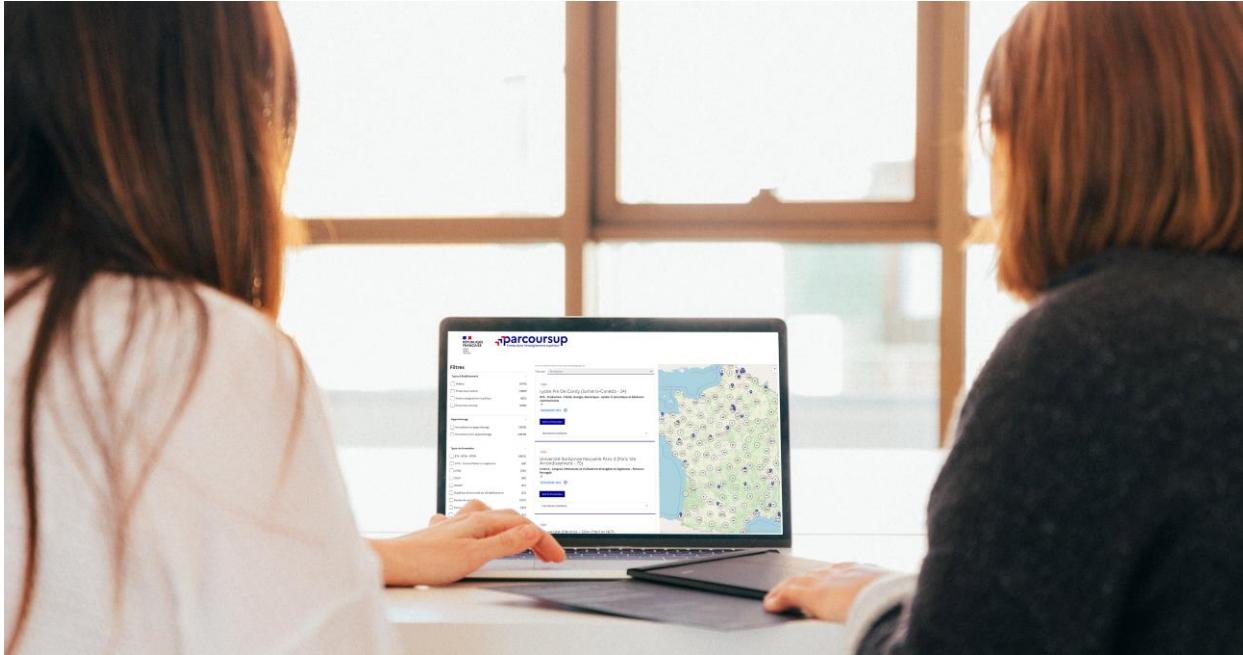
MARDI 2 JUIN 2026 — Début de la phase d'admission principale
C'est le moment de faire vos choix

- Consultez dans votre dossier, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées.
- Faites votre choix : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue.
- Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : classez vos vœux en attente.

JEUDI 11 JUIN 2026 — Début de la phase complémentaire : vous pouvez formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations ayant encore des places à proposer

SAMEDI 11 JUILLET 2026 — Fin de la phase principale

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 — Fin de la phase complémentaire



Étape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur Avenir's.onisep.fr

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

A screenshot of the Parcoursup website's search interface. At the top, there are navigation links for 'Calendrier 2024', 'FAQ et tutos', and 'Me connecter'. Below that is a search bar with placeholder text 'Rechercher une formation' and a button 'Rechercher'. To the right of the search bar is a 'Zone géographique' dropdown set to 'Ex: Lyon' and a 'Taux d'accès par type de bac' dropdown set to 'Tous'. On the left, there's a 'Filtres' sidebar with sections for 'Types d'établissement' (Publics, Privés sous contrat, Privés enseignement supérieur, Privés hors contrat) and 'Trier par' (Pertinence). The main content area shows a list of formations, with one entry for 'Université de Reims Champagne-Ardenne' (51) for 'Licence - Géographie et aménagement'. To the right is a map showing the location of these formations across France.

Sur Parcoursup.gouv.fr :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**

>> il est maintenant possible de créer un compte sur Parcoursup dès la 2^{nde}

L'accompagnement au sein de votre lycée : des acteurs et des temps forts pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation

- **Professeurs principaux ou référents en terminale** pour un suivi personnalisé avec l'appui des **psychologues de l'Education nationale**
- **Des heures d'accompagnement personnalisé** consacrées à l'orientation intégrées à l'emploi du temps des élèves
- Des temps forts pour échanger avec des formations : présentation des actions proposées par le lycée Jean Macé

Actions pour l'aide à l'orientation des élèves au lycée Jean Macé

3 Référents **BRIO** pour le lycée
(Bretagne Réussite Information Orientation)

Mme Dubourg (Maths-lycée)

Mme Le Mer (Russe-lycée et collège)

Mme Tanguy (Eco-Gestion-lycée et BTS)



Forum des Anciens

- Existe depuis 11 ans
- Temps fort de l'année pour les 3 niveaux
- Échanges/conseils entre pairs
- Le 20 décembre 2025, près de 300 anciens élèves ont présenté
- 170 formations différentes



Immersions dans le supérieur

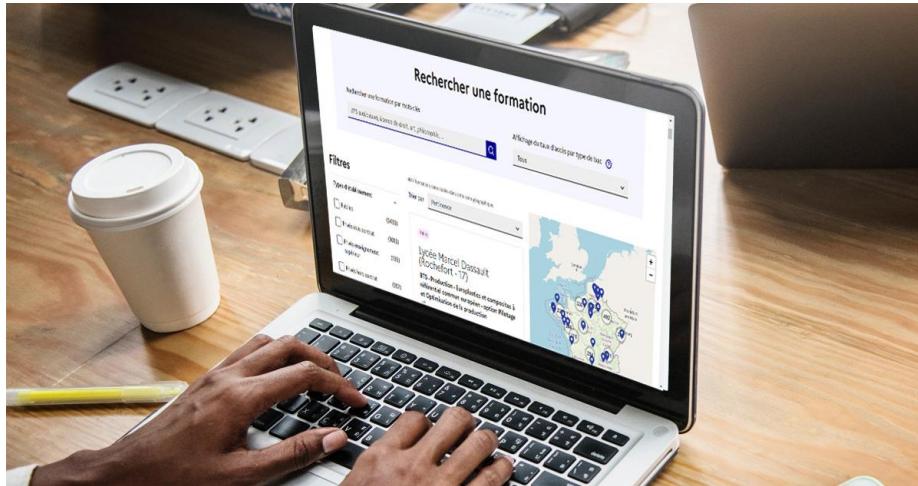
- Dans les universités (d'octobre à mars)
- Dans les classes préparatoires (de janvier à mars) :
- ESIR, MPSI, MP2I, PCSI, PTSI, BCST, ECG, D2 et CPES.
- Dans différents BUT et BTS (de janvier à mars)

Rencontres / Conférences

- En sciences, langues, sciences humaines...
- Pour des groupes entiers ou sur la base
- du volontariat
- Au lycée ou en sortie scolaire
- Avec des étudiants ou des professionnels



Je recherche des formations sur parcoursup.gouv.fr



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris pour garder la mémoire de vos recherches

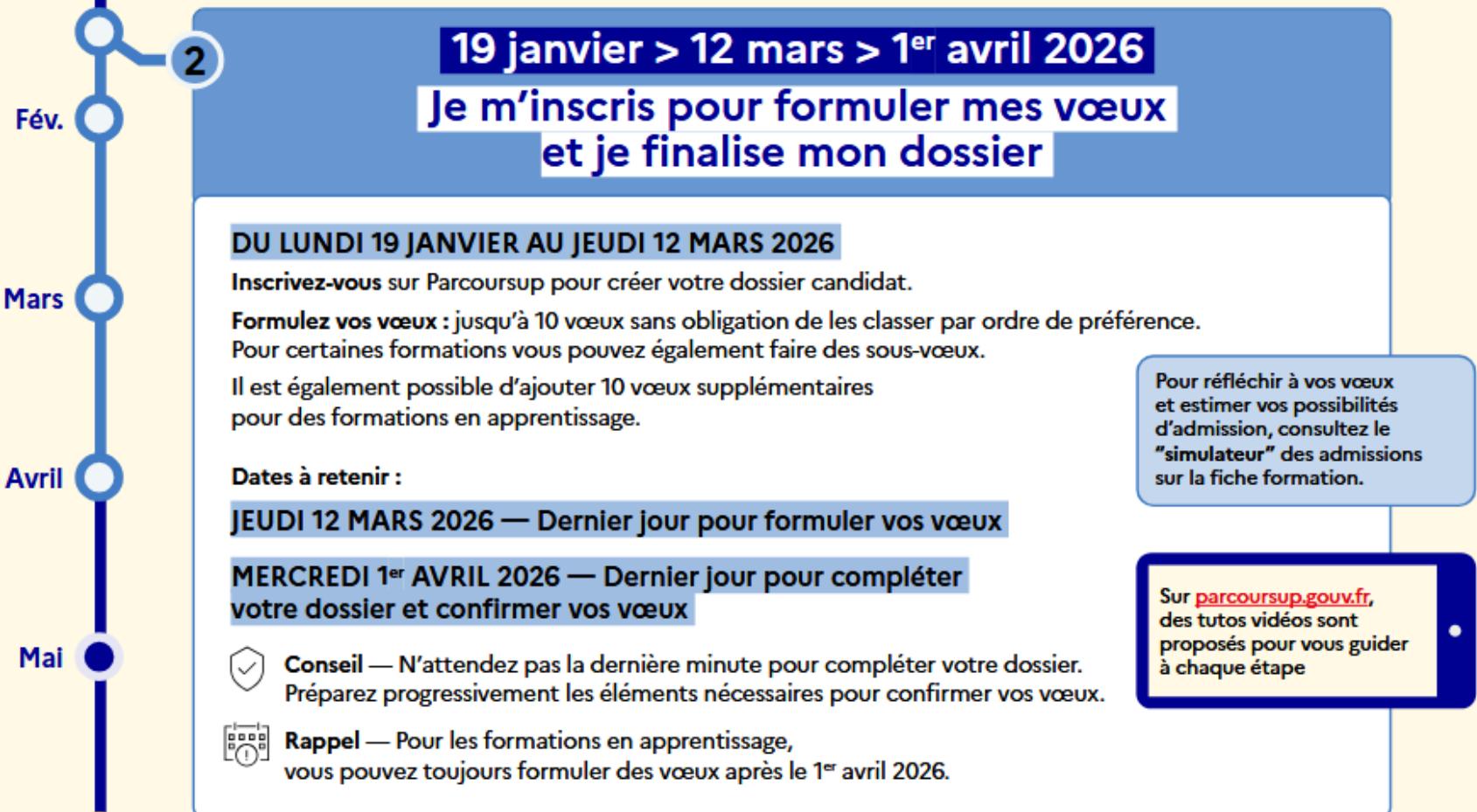
Comparer les formations entre elles pour faire le choix qui vous convient

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2024 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions d'emploi des sortants de la formation
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier



Entre le 15 janvier
et le 13 mars 2025 inclus

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac

- > Durée la césure
- > Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup
- > L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission
- > La césure n'est pas accordée de droit
- > A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.**

La lettre de motivation est personnelle. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.**
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations
- Un espace pour faire connaître ses engagements : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
- **La lettre de motivation**
- **Les pièces spécifiques ou formulaires**
- **La fiche Avenir**
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - Année de première
 - Année de terminale
- **Des informations sur votre parcours spécifique**

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par le lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril.

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre n'est pas remonté dans votre dossier.

FOCUS : Bulletins

Année

2024/2025

Terminale Série Générale

2023/2024

Première Série Générale

Période

1er trimestre

2ème trimestre

Liste des notes de l'élève

MATIÈRE	MOYENNE	RANG	EFFECTIF	MOYENNE GROUPE	MOYENNE + HAUTE	MOYENNE + BASSE	APPRÉCIATION	ACTION
Education Physique et Sportive								
Enseignement moral et civique								
Enseignement scientifique								
Histoire/Géographie								
Philosophie								
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques								
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Espagnol								
Langue vivante A : Anglais								
Langue vivante B : Espagnol								
Appréciation du conseil de classe	-	-	-	-	-	-		

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**

Avis complété par le chef d'établissement en lien avec les équipes pédagogiques

Appréciations des professeurs :

DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES	Note(*) et classement de l'élève	Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	1er trimestre : Un bon trimestre. Travail sérieux. / Second trimestre : Un très bon trimestre.	16 8	20
Histoire/Géographie	1er trimestre : Un élément moteur de la classe. Il faut continuer ainsi au second trimestre. / Second trimestre : L'ensemble reste solide. Un élève moteur, impliqué et motivé.	13,34 2	21
informatique et création numérique (facultatif)	1er trimestre : Très bon investissement. De l'autonomie, de la motivation. Continuez ainsi. / Second trimestre : Un travail sérieux, de l'autonomie et de la motivation. Continuez ainsi.	15 1	2
Langue vivante 1 : Anglais	Excellent travail, bonne implication.	16,5 1	21
Langue vivante 2 : Espagnol	1er trimestre : Ensemble juste correct. Vous devez vous investir davantage pour progresser plus nettement. Vous avez des qualités à exploiter. / Second trimestre : Un ensemble inégal et fragile . Cependant [REDACTED] a fait des efforts louables pour s'impliquer en classe	10,19 7	13
Mathématiques	1er trimestre : Excellent trimestre. Elève motivé et intéressé. Félicitations ! / Second trimestre : Des résultats toujours très satisfaisants. Félicitations !	16,59 1	21
Mathématiques Spécialité	1er trimestre : Très bon trimestre. / Second trimestre : Très bon trimestre.	17,5 1	11
Philosophie	1er trimestre : D'excellentes qualités de réflexion et une bonne culture générale rendent les interventions de [REDACTED] pertinentes. Les résultats écrits sont satisfaisants mais devraient s'améliorer en poursuivant avec une telle motivation. / Second trimestre : Trimestre décevant. Les interventions de [REDACTED] sont toujours pertinentes mais le travail personnel n'a pas été à la hauteur.	10,25 15	21
Sciences Economiques et Sociales	1er trimestre : Elève sérieux et attentif en classe. Bon niveau mais la méthode à l'écrit peut encore être améliorée. / Second trimestre : Un bon trimestre et une attitude positive en classe.	13,75 6	20

(*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal :

<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de travail : Très satisfaisante - Autonomie : Très satisfaisante - Autre élément d'appréciation du profil : Elève qui prend à cœur son rôle de délégué. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à s'investir : Très satisfaisante - Engagement esprit d'initiative : Très satisfaisante
---	---

Appréciation du chef d'établissement :

Un élève d'un très bon niveau. Impliqué en classe comme dans la vie de l'établissement. Fait preuve d'une réelle curiosité intellectuelle.
Très bon profil.

Avis du chef d'établissement :

Cohérence du voeu formulé avec la motivation du projet de formation : Très cohérent	
Avis sur la capacité à réussir : Très satisfaisante	Niveau de la classe : Assez Bon

Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos voeux :
Mercredi 1^{er} Avril 2026

(23h59 heure de Paris)





L'analyse des candidatures par les formations

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Un appui aux lycéens boursiers

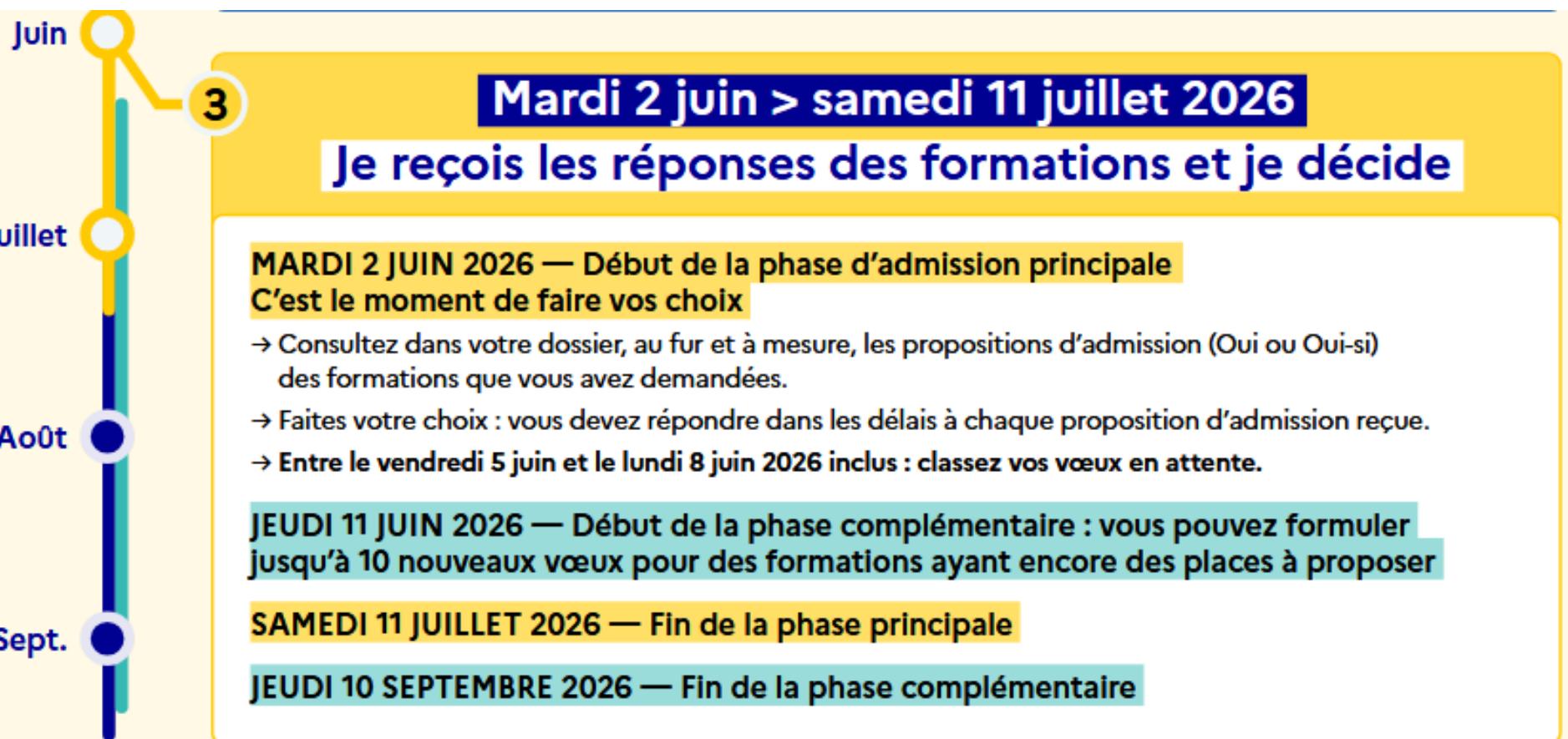
- > **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Des places prioritaires pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

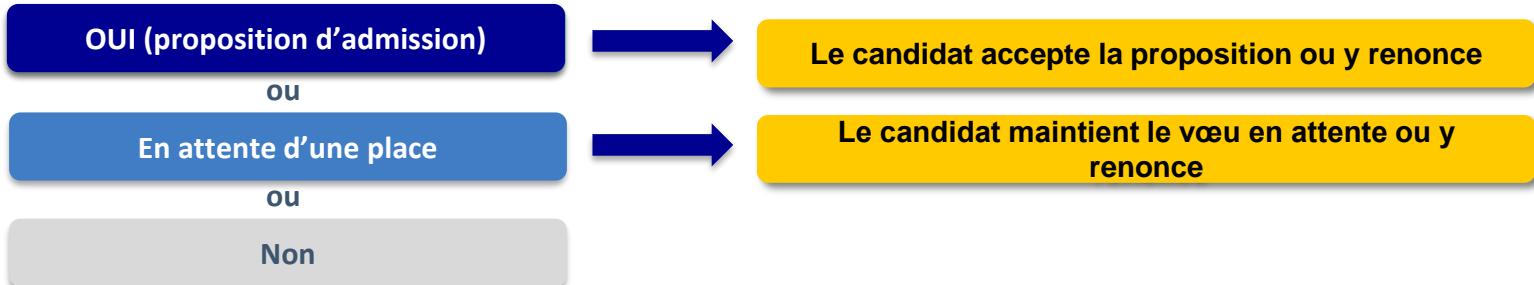


Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

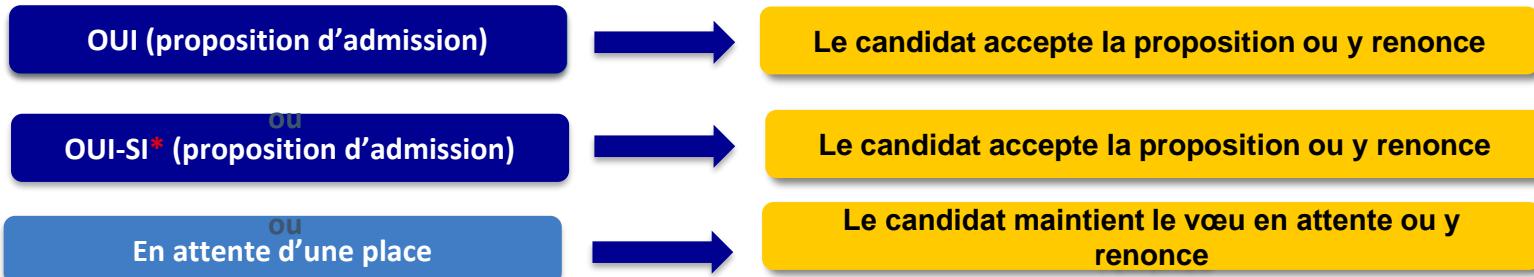


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



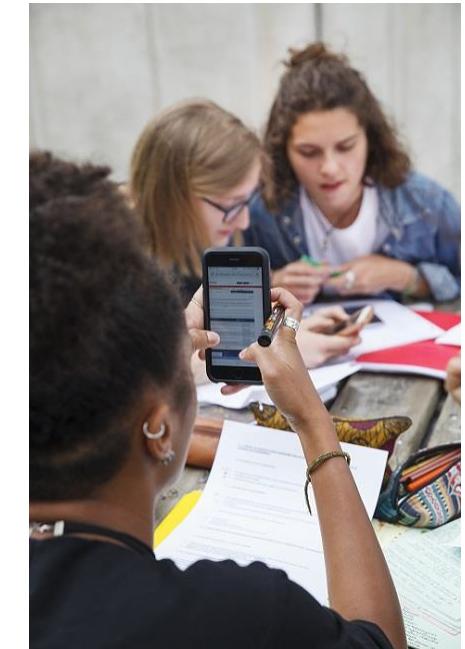
> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2026)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup



Info : Pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :

- Il ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

A savoir : entre le 5 juin et le 8 juin 2026 : le lycéen classe ses vœux en attente

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 3 juin 2026, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2026.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Comment classer ses vœux en attente ?

> **Entre le 6 et le 8 juin, les candidats doivent classer par ordre de préférence les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver**

- La proposition d'admission déjà acceptée est conservée automatiquement bien sûr !
- Les vœux en attente que vous ne classez pas seront supprimés ; les vœux classés sont pris en compte pour la suite de la phase principale, à partir du 11 juin
- Pour classer vos vœux en attente, demandez-vous simplement quelles sont les formations que vous préférez

A savoir : les formations ne connaissent pas le classement que vous décidez ; le classement ne modifie pas votre place dans la liste d'attente de la formation

- Pour vous aider Parcoursup met en place des outils
 - > Le site d'entraînement de la phase d'admission
 - > Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2026**: les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 10 septembre 2026**: pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles
- > **A partir du 1er juillet 2026**: les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

- **Prendre connaissance du calendrier 2026**
- **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute pour préparer votre projet d'orientation**
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions**
- **Préparez vous pour la phase d'admission**

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !

> **Le numéro vert : 0 800 400 070**

(numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.gouv.fr)

> **La messagerie contact depuis le dossier candidat**

> **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils**

- Parcoursup_info sur Twitter/X
- Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.

Pensez à bien activer les notifications pour recevoir toutes les informations

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : messervices.etudiant.gouv.fr .

lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : 500 € pour les lycéens boursiers

Logement en résidence universitaire trouverunlogement.lescrous.fr .

Santé mesdroitssociaux.gouv.fr

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

Merci de votre attention, vous pouvez poser vos questions